



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE
du 20 mars 2019

L'assemblée générale de l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan s'est tenue le 20 mars 2019 à 15 heures sous la présidence de monsieur Marwan Lahoud, dans les locaux du Groupement des Industries Françaises de Défense et de Sécurité Terrestres et Aéroterrestres (GICAT), 3 Avenue Hoche - 75008 PARIS.

Etaient présents :

Monsieur Marwan Lahoud, Président
Monsieur le Général Christophe de Saint Chamas, Vice-Président
Monsieur le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, Secrétaire Général et Trésorier
Monsieur le Général (2S) Jean-Albert Epitalon, membre du Conseil d'administration
Monsieur le Général (2S) Guy Quérolle, membre du Conseil d'administration
Monsieur Guy de Kersabiec, membre du Conseil d'administration
Monsieur le Général Jacques Renaud, membre du Conseil d'administration
Monsieur le Général (2S) Hervé Giaume, Président de l'Epaulette
Monsieur Patrice Molle, Président de l'ASCVIC
Monsieur le Général François Labuze, commandant des Ecoles de Saint-Cyr - Coëtquidan
Monsieur Cyril Barth, membre de l'association
Monsieur Christian Durieu, membre de l'association
Madame Françoise Choron, membre de l'association
Monsieur Jacques Wenig, membre de l'association
Monsieur Eric Hiller, Secrétaire de l'association

Etaient excusés :

Monsieur François de Lacoste Lareymondie, Vice-Président
Monsieur le Général Bruno Dary, Président de La Saint-Cyrienne.

I - Allocution de bienvenue du Président

Le Président remercie les participants présents à cette réunion, ainsi que le GICAT pour avoir mis à notre disposition la salle de réunion où l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de l'association se déroulent aujourd'hui. Avant de passer à l'ordre du jour, il propose aux participants de se présenter à tour de rôle.

II - Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 mars 2018

Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ayant été enregistrées, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

III- Présentation du rapport moral de l'exercice 2018

Le Secrétaire général a présenté le rapport moral 2018, tel qu'il a été établi en préparation de cette réunion.

Si le Triomphe de l'été dernier a été un vrai succès l'année dernière, comme c'est généralement le cas chaque année, le carré des officiers n'a pas connu une affluence record, mais a été toutefois l'occasion de susciter quelques nouvelles adhésions. Telle est par exemple celle de monsieur Durieu qui participe aujourd'hui à cette assemblée générale. Le Président rappelle que cette manifestation constitue un rendez-vous incontournable pour l'association et qu'une faible affluence ne justifierait pas une remise en cause de sa participation aux prochaines sessions. Le général François Labuze signale à cette occasion une réflexion engagée avec la Saint-Cyrienne pour définir un meilleur emplacement pour le carré des officiers, lors des prochaines sessions du Triomphe.

Le Comité National d'Entente, aux travaux desquels l'association participe depuis plusieurs années, regroupe actuellement une soixantaine d'associations, dénombre le général Pflimlin. Parmi les projets portés par le CNE, il cite la mise en place d'un monument à la mémoire des soldats tombés en opérations extérieures depuis 1962, mais aussi l'élaboration d'une contribution sur l'évolution des retraites militaires.

Le général Pflimlin relève par ailleurs une baisse régulière d'année en année des adhésions à l'association mais pose qu'il s'agit là d'une tendance commune à nombre d'associations dans ce secteur, ceci depuis presque 10 ans. A la lumière des conclusions des débats précédemment engagés sur ce sujet, le Président estime que la multiplication des campagnes promotionnelles constitue sans doute la meilleure solution pour susciter de nouvelles adhésions et contrecarrer ainsi cette tendance baissière. Le général Labuze indique que le meilleur moment pour sensibiliser les familles sur l'intérêt de l'action de l'association est lors de leur venue aux écoles, c'est-à-dire lors du Triomphe pour les promotions et en fin d'année pour le 4^{ème} bataillon.

Cette année, l'association n'a, exceptionnellement, accordé aucune subvention à des promotions d'élèves, comme c'était le cas depuis de nombreuses années. La raison évoquée par le général Pflimlin est l'absence de demande de subventions cette année, même après leur avoir rappelé la vocation de l'association, à l'occasion de la remise des prix. Pour mémoire, une subvention vise en première intention à accompagner les promotions sortantes - le premier bataillon de l'ESM et la première brigade de l'EMIA - dans la réalisation de leur projet. Le général Labuze propose de rappeler aux promotions concernées l'opportunité qui leur est ainsi offerte par l'association.

En marge de ces actions, l'association a accordé cette année une subvention au FILM (3000€) comme il le fait depuis la création de ce rendez-vous en 2010, ainsi qu'une participation exceptionnelle de 1000€ pour la transformation du Musée de l'Officier.

IV - Présentation du rapport financier

A la fin de l'exercice 2018, l'association a présenté un déficit global supérieur à celui de l'année précédente, soit -39982€ contre -34343€ l'année précédente. Dans le détail, la baisse des subventions accordées aux écoles et celle des frais de personnel, n'ont pas compensé l'érosion des cotisations, ni la hausse des charges fixes. Par ailleurs, la part de trésorerie placée a accusé une moins-value importante, d'un montant de 10506€. Le Président signale à cet égard un contexte financier particulièrement défavorable à la fin de l'année 2018, qu'il a retrouvé pour tous les fonds de dotation dont il a connaissance.

Finalement, le montant de la trésorerie au 31 décembre 2018 a été arrêté à 604258€ contre 638777€ l'année précédente.

V - Approbation des comptes de l'exercice 2018

Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ayant été enregistrées, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

VI - Quitus de gestion

Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ayant été enregistrées, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

VII – Budget prévisionnel pour 2019

L'association prévoit sur cet exercice une relance des cotisations, dans la perspective de retrouver un montant de recettes comparable à celui de 2017, soit près de 9000€. De même est-il prévu un rendement des placements mobiliers comparable à ceux de l'exercice 2017. Sur le patrimoine immobilier, le général Pflimlin rappelle que l'association est propriétaire un second appartement situé sur le même palier. Celui-ci est occupé depuis plusieurs dizaines d'années par la Sabretache qui verse, en contrepartie, une participation aux frais trimestrielle d'un montant de 1850€ et rembourse ses factures d'électricité. Le général Pflimlin précise qu'un projet de déménagement vers Compiègne avait été envisagé il y a deux ans, mais n'a pu se faire. Un nouveau projet d'occuper un local à Rueil-Malmaison est actuellement en cours et devrait se traduire par le départ de l'association dans l'année, précise-t-il. Un changement qui entraînera sans doute des dépenses de réfection des locaux, avant leur réaffectation à une autre association.

Au total, les recettes prévisionnelles s'élèveraient à 12700€.

Parmi les dépenses, une aide aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan devrait être d'un montant supérieur à celui de l'année 2018, mais comparable à celui de l'année précédente, soit 7000€. Les autres charges courantes devraient être comparables à celles des années précédentes. Par ailleurs, un budget prévisionnel Entretien et réparations de 1300€ a été établi, en prévision d'une réfection des locaux consécutive à un dégât des eaux subi en février 2018. Au total, les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 41652€, soit un résultat attendu de l'ordre de -28952€.

Monsieur Wenig suggère de revoir à la hausse un montant de cotisations qui n'a pas bougé depuis plusieurs années. Le Président souscrit à cette proposition, estimant toutefois que la mesure la plus efficace consisterait à augmenter l'attractivité de l'association pour ses adhérents et leur entourage. Il note par ailleurs la proposition de monsieur Wenig d'intensifier la communication auprès des Saint-cyriens et des IA. A propos des cotisations, le général Pflimlin signale toutefois qu'un nombre non négligeable de membres de l'association versent d'ores et déjà une cotisation d'un montant supérieur, voire très supérieur à la cotisation minimale, soit 25€. Monsieur Cyril Barth rappelle l'intérêt de la formule de cotisations à choix multiples décrivant une échelle croissante, de la cotisation ordinaire à 25€, à celle de membre bienfaiteur, en passant par la cotisation de soutien. Le tout, précise-t-il, accompagné d'un texte détaillé sur le principe de la défiscalisation des dons qu'autorise le statut d'intérêt public de l'association.

VIII - Elections au Conseil d'Administration

Le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles suivants :

- Monsieur Marwan Lahoud, Président de l'association

Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, le mandat de Monsieur Lahoud est renouvelé.

- Monsieur François de Lacoste Lareymondie, Vice-Président de l'association

Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, le mandat de Monsieur de Lacoste Lareymondie est renouvelé.

- Monsieur le général (2S) Jean-Albert Epitalon, membre du Conseil d'administration
Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, le mandat de Monsieur Epitalon est renouvelé.

Ne se représente pas :

- Monsieur le général (2S) Guy Quérolle, membre du Conseil d'administration

Le Président tient à remercier le général Quérolle pour son action en faveur de l'association, ceci durant de nombreuses années.

IX – Communication du général François Labuze, commandant les Ecoles de Saint-Cyr – Coëtquidan

Le général Labuze souhaite nous faire partager deux réflexions : elles portent, d'une part, sur la physionomie des promotions sortantes, d'autre part sur la stratégie poursuivie par les écoles : "nous constatons une hausse persistante des effectifs d'officiers à former, quel que soit le mode de recrutement. Cette hausse répond en premier lieu à la nécessité de consolider l'armée de terre au contact qui s'est traduite par une hausse des effectifs depuis 2015. Vous savez que la formation d'officiers prend du temps, *a fortiori* dans la perspective qu'ils deviennent un jour officiers supérieurs. La seconde raison pour laquelle nous restons, à court terme et sans doute à moyen terme, dans une tendance à la hausse des effectifs est que le taux d'encadrement est actuellement le plus bas des armées alliées, soit 11%. Il est, en comparaison, de 15% et 16% dans les armées britannique et américaine, respectivement. L'objectif est de le porter à 12% dans les 5 ou 6 années à venir, ce qui se traduirait par l'incorporation de 900 officiers supplémentaires". Ces recrutements supplémentaires compenseront par ailleurs le déficit actuel de 600 officiers par rapport aux prévisions de recrutement des années antérieures, confirme le général Labuze sur une question du général de Saint Chamas. "Je relève que la place de la promotion interne et de l'escalier social dans l'armée de terre se confirme, puisque 25 à 30% des élèves actuels de l'EMIA sont d'anciens militaires du rang. Par ailleurs, le recrutement de saint-cyriens ne représente que 20% du recrutement annuel des officiers de l'armée de terre. Troisième tendance : le métier d'officier de l'armée de terre attire de plus en plus les étudiants des grandes écoles. A titre d'exemple, 9 polytechniciens ont intégré les écoles cette année, alors qu'ils n'étaient qu'un ou deux les années précédentes. Ainsi, sur les 20 candidats recrutés sur titre, la moitié est issue des grandes écoles".

"Dans l'objectif poursuivi actuellement par le gouvernement de moderniser la fonction publique, je crois que des fondamentaux dans la gestion des ressources humaines de l'armée peuvent inspirer. Par exemple, 99% des personnels incorporés le sont en CDD pendant deux ans, avant de devenir militaires de carrière. En stock, 75% de contractuels. La gestion des ressources humaines se traduit par un escalier social fort et ambitieux, un effort et un capital de formation qui nous permet une agilité certaine, des chefs formés d'abord aux réalités du terrain et un style de commandement qui allie exigence et humanité".

"J'aimerais maintenant évoquer avec vous l'ambition stratégique des écoles. J'avais évoqué l'année dernière, lors de la précédente Assemblée Générale de votre association, les atouts des écoles pour devenir la référence des académies militaires européennes. Avec un peu plus de recul, au vue des constats faits précédemment et des difficultés que traverse actuellement notre société, je pense que l'on peut faire mieux et devons viser plus haut : devenir la grande école de référence, nationale et européenne. Je pense que cette ambition est à notre portée pour trois raisons :

- Aujourd'hui, Saint-cyr dispose de partenariats avec toutes les grandes écoles dans tous les domaines : scientifique avec l'X et Centrale Supélec, économique avec HEC et l'ESSEC, administration publique et relations internationales avec Sciences Po et l'ENA. Je crois que Saint-Cyr est positionné au même niveau académique et intellectuel que ces grandes écoles.

- Notre modèle de formation fait de Saint-Cyr la seule école en mesure de former tous azimuts : humain, académique, psychologique, sportif... Par ailleurs, une fois formés, nos élèves font l'admiration de nos alliés et la fierté de nos autorités politiques.

- La troisième raison est liée à notre ADN, celui des écoles et de l'armée de terre : notre expertise de l'humain, du commandement, du leadership que les autres organismes de formation, y compris les grandes écoles, viennent chercher chez nous et dont notre société a aujourd'hui besoin.

Pour ces trois raisons, je pense que notre ambition est à notre portée, ceci plus pour le plus grand bénéfice de notre pays que pour notre propre intérêt. Telle est toutefois la réflexion guidée aujourd'hui dans nos écoles et qui, si je devais la résumer, tourne autour de deux grands axes : le premier dépasse le strict périmètre des écoles puisqu'il s'agit de la consolidation économique et financière des outils vecteurs de soutien et de rayonnement que constituent la Fondation Saint-Cyr et Saint-Cyr Formation. Ces deux structures ont besoin d'être juridiquement et financièrement consolidées, opérations qui dépassent le champ d'action strict des écoles de l'armée de terre. Le second axe d'évolution réside, en premier lieu, dans la modernisation de la formation académique, le but étant d'avoir des têtes bien faites plutôt que bien pleines et de nous concentrer sur les compétences que doivent aujourd'hui détenir nos officiers. Nous devons, en second lieu, consolider et valoriser la formation humaine. Partant du principe que les élèves viennent de la société avec ses qualités et ses défaillances, l'enjeu consiste à atténuer ces défaillances afin de leur inculquer le savoir-être, la disponibilité, la résistance morale...

Voici en résumé l'ambition et le sens des évolutions en cours actuellement aux écoles.

X – Divers / témoignages et questions des adhérents

Président de l'ASCVIC et, à ce titre impliqué dans les travaux du conseil de perfectionnement des écoles, monsieur Patrice Molle témoigne en écho des progrès acquis par les écoles depuis le début de sa formation il y a 49 ans : "les partenariats conclus avec les grandes écoles, la modernisation de la formation académique ont d'ores et déjà permis aux écoles d'acquérir une visibilité extraordinaire", estime-t-il.

Le Président évoque, de son côté, l'importance donnée aux "soft skills" dans l'enseignement général, par le conseil d'administration de l'X où il a siégé plusieurs années. "Savoir s'exprimer en public, diriger, exposer une idée, constituaient aussi pour les enseignants des savoirs importants à acquérir. Le point fort des écoles réside dans leur capacité à former des jeunes de 20 ans au commandement", relève-t-il.

10 à 15% des élèves des écoles sont des femmes, indique le général Labuze en réponse à une question sur leur taux de féminisation. "Pour le recrutement, si les règles du concours sont les mêmes dans les matières écrites, des barèmes adaptés à leurs capacités physiques sont appliqués pour les activités sportives. En revanche, lorsque les élèves sont envoyés en centre d'entraînement commando, le barème est identique pour les deux sexes.

"L'école bénéficie d'un grand prestige", affirme monsieur Cyril Barth, directeur général de Saint-Cyr Formation Continue. En témoigne, précise-t-il, la forte propension d'un grand nombre de stagiaires reçus quelques jours à la fondation à affirmer ensuite sur leur page LinkedIn ou Viadeo "avoir fait Saint-Cyr".

"A ce jour, 35% des cyrards quittent l'armée dans les 15 ans suivant leur incorporation", chiffre le général Labuze en réponse à une question sur la volatilité de la profession pour cette catégorie de personnel. "Chaque année précise-t-il par ailleurs, 2 élèves en moyenne quittent la fonction militaire, diplôme en poche". "Il ne s'agit pas pour l'armée d'une perte sèche", estime toutefois le président de l'ASCVIC : "L'énorme majorité des partants se disent volontiers enchantés de leur expérience, se positionnant ensuite dans leur nouvel environnement professionnel comme des ambassadeurs des armées", dit-il. D'ailleurs, relève-t-il par expérience, "on ne recruterait pas dans la fonction publique une personne exprimant de l'amertume ou de la déception de son expérience militaire".

Ces départs traduisent un changement de mentalité parmi les anciens élèves de l'ESM et de l'EMIA, au regard des générations qui les ont précédées, estime de son côté le général Pflimlin : " Ils partent aujourd'hui, animés d'un projet professionnel précis, faisant ainsi preuve d'une maturité que nous n'avions pas à leur âge".

"Il n'est pas de semaine, voire de jour, durant lesquels les enseignements acquis pendant ma formation militaire ne m'ait servi à des postes très variés dans le corps préfectoral et maintenant dans le privé", témoigne en conclusion monsieur Patrice Molle.

XI - Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur contribution à cette Assemblée Générale. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h12.

Le Secrétaire Général

Le Président